



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 1 • 2014

Lettre d'information parlementaire

Vers l'ouverture d'un débat sur la dissuasion nucléaire ?

Lors des récents débats sur la Loi de programmation militaire (LPM) ou le vote du budget de la défense, à plusieurs reprises la question de l'ouverture d'un débat sur la dissuasion nucléaire, sa pertinence, la nécessité ou non de deux composantes, son coût, etc., a été posée par des parlementaires des différents groupes politiques.

M. Gwenegau Bui, membre de la commission des affaires étrangères, y consacre même de long développements dans son avis n° 1540 relatif à la LPM. Et le ministre de la Défense, en réponse à une de ses questions, de préciser : « que vous preniez l'initiative d'une réflexion sur la nature de la dissuasion dans un environnement de prolifération et dans un contexte d'après-guerre froide ne me dérange pas »...

Déjà, Patricia Adam, présidente de la commission de la défense, avait reconnu qu'elle était « prête à ce débat » lors de l'adoption du budget de la défense pour 2013, en réponse aux interpellations de Denis Baupin. Et lors de la séance publique du 26 novembre dernier sur la LPM, affirmant qu'« il n'y a pas de tabou », elle a annoncé qu'elle « prendrait d'ailleurs des initiatives [...] afin que la commission de la défense nationale soit au cœur de ce débat ».

Cette lettre d'information s'inscrit dans l'ambition d'alimenter cette réflexion indispensable en apportant une information régulière à travers des éléments d'analyse, de débat en provenance à la fois de parlementaires européens, français, d'experts et d'organismes de la société civile.

D'autant que 2014 verra la tenue d'importantes conférences internationales (comme le second round humanitaire au Mexique ou la préparation de la conférence d'examen du TNP) et des négociations de haut niveau qui auront des conséquences sur la politique de dissuasion nucléaire de la France.

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Actualité

MEXIQUE : conférence internationale, sur l'impact humanitaire des armes nucléaires

Les 4 et 5 mars 2013, la Norvège a accueilli les délégations de 127 États et la société civile regroupées au sein de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) dans le cadre d'une première conférence intergouvernementale sur le thème de l'impact humanitaire des armes nucléaires. C'était la première fois que ce sujet était abordé par des États aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une instance onusienne. La France et les autres puissances nucléaires (hormis l'Inde et le Pakistan) avaient décidé de ne pas y assister. Le Mexique a décidé d'organiser une conférence de suivi à ce que l'on nomme désormais le « Processus d'Oslo » les 13 et 14 février (date anniversaire de la création de la zone exempte d'armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes) en organisant une conférence intergouvernementale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires. L'objectif est de poursuivre les réflexions et travaux. Plus d'une centaine d'États, des organisations internationales (FAO, PNUE, CICR...) sont attendues. La France n'a pas encore indiqué si elle serait présente.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.sre.gob.mx/en/index.php/humanimpact-nayarit-2014/>

<http://www.icanw.org/conference-on-the-humanitarian-impact-of-nuclear-weapons/>

Initiatives parlementaires

BELGIQUE : proposition de loi relative à la dénucléarisation

Le député M. Dirk Van der Maelen (membre du PNND) a déposé le 20 novembre 2013 à La Chambre des représentants de Belgique un projet de loi visant à dénucléariser la Belgique. Quatre articles composent ce projet de loi qui vise directement à interdire tout stationnement et tout transfert d'armes nucléaires sur son territoire. Si cette disposition est votée, elle entrera en vigueur une année après sa publication, permettant au gouvernement de renégocier ses obligations avec les alliés.

Le parlementaire s'appuie sur un argumentaire (stockage, entretien, surveillance, modernisation représentant des coûts importants, et absence de sens d'un point de vue militaire et politique) défini par Ivo Daalder, ancien ambassadeur des États-Unis auprès de l'Otan. M. Dirk Van der Maelen insiste également sur le risque de catastrophes humanitaires qu'engendrerait l'utilisation d'armes nucléaires. Un raisonnement qui vient faire écho aux débats internationaux sur ce sujet et à la prochaine conférence de suivi



Philippe FOLLIOU, député du Tarn



L'UDI a présenté « 18 propositions défense » dont la n° 6 : « Suppression des forces aériennes stratégiques »*. Pouvez-vous expliquer ce positionnement ?

Dans un contexte budgétaire difficile, on assiste à un déséquilibre des moyens entre les forces conventionnelles et nucléaires. Il convient de garantir davantage de moyens aux premières forces, particulièrement mises à rude épreuve. Or conserver deux composantes à un coût considérable sur le budget des armées. Au-delà des arguments stratégiques, il y a une conviction chevillée au corps des centristes, celle de :

- La construction européenne qui a assuré la paix et affermi le rayonnement de notre continent. En revanche la dissuasion nucléaire est un instrument à adapter aux menaces de ce siècle. La maintenir en l'état actuel de nos contraintes budgétaires est choisir de fait de renoncer à certaines capacités de prospection si importantes notamment devant l'instabilité méditerranéo-sahélienne.
- La paix qui se réalise par la construction de la confiance et par la réduction des menaces. Le TNP contient une clause de désarmement. La France a déjà beaucoup fait et a atteint le seuil de stricte suffisance pour en assurer sa crédibilité. Ce nouveau pas devrait être perçu comme un pas majeur suivi par d'autres et notamment en terme de non-prolifération.

La question du maintien ou non des composantes s'inscrit davantage dans la logique de notre ambition envers l'Europe et la paix, et dans une moindre mesure dans l'exercice théorique de menaces et contre-menaces nucléaires.

Comment mettez-vous en œuvre cette mesure ?

Si les Forces aériennes stratégiques vont pouvoir durer jusqu'en 2030, il faut d'ores et déjà se poser la question de sa suppression. Celle-ci doit se faire de manière progressive. 2017-2019 sera marquée par le lancement de la rénovation de la Fost ; les crédits consacrés à la dissuasion augmentant de 10 % dès 2016. Le coût d'entretien et de fonctionnement des Fas est à prendre en compte dans ce contexte. Un abandon trop brutal n'aurait pas de sens car il ne dégagerait pas d'économies suffisantes pour donner des moyens supplémentaires à nos forces conventionnelles et affaiblirait ainsi la capacité d'évolution de nos outils de dissuasion face aux menaces. La mise en œuvre de ce programme doit se faire, en premier avec la fermeture de l'un des deux escadrons. Puis la fermeture de deux des quatre bases de stockage de missiles s'engagerait en amont.

Quelles actions sur le « désarmement nucléaire » pensez-vous réaliser en 2014 ?

Le choix du maintien ou non de la dissuasion est avant tout un choix de société philosophique et moral. Le réduire à un débat technique entre « experts » exclurait de fait la très grande majorité de la société, faible en citations mais riche en convictions. Or c'est justement la société entière, en France comme Europe et au niveau planétaire, qui est la première concernée.

D'autre part, il s'agit d'un choix fondamental de se doter ou non, de promouvoir ou non l'arme la plus dévastatrice jamais inventée par l'homme. Le débat ne peut être donc que sociétal, orienté vers des arguments de nature existentielle sachant que ce terrible équilibre de la terreur absolue a joué son rôle pour la paix et la dissuasion, puisque cette arme, depuis 1945, n'a, « Dieu merci », jamais été utilisée.

* <http://www.parti-udi.fr/actualite-defense-18-contre-propositions-de-ludi.html>



du processus d'Oslo qui se déroulera au Mexique (voir p. 1). Le député met en avant qu'un certain nombre de conventions internationales interdisant différents types d'armes de destruction massive ont déjà été conclues, sauf sur les armes nucléaires. Il souhaite ainsi que cette proposition de loi « donne l'occasion à notre pays de faire un pas supplémentaire et de contribuer à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires ».

PROJET DE LOI DISPONIBLE SUR :

<http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/53/3138/53K3138001.pdf>

PAYS-BAS : le vote d'une motion ouvre la voie à la dénucléarisation

Cet État, membre de l'Alliance atlantique depuis 1949, participe directement à la mission de dissuasion nucléaire de cette organisation militaire. Sa base aérienne de Volkel abrite ainsi une vingtaine de bombes nucléaires tactiques de type B61. Ces armes sont actuellement portées par des chasseurs-bombardiers F16, qui doivent être remplacés d'ici 2023 par des chasseurs Joint Strike Fighter (JSF) disposant aussi d'une capacité nucléaire.

Mais, le 18 novembre dernier, la chambre basse a adopté une motion visant à mettre un terme à la « capacité nucléaire » des Pays-Bas en 2023. Cette motion stipule en effet que le successeur de l'avion de combat F-16 ne pourra pas avoir une capacité nucléaire. Cela signifie ainsi que le Joint Strike Fighter ne pourra pas être utilisé pour transporter et déployer des armes nucléaires, ce qui induit logiquement et directement que dans les dix prochaines années — quand le dernier F-16 aura été remplacé — les Américains seront dans l'obligation de retirer définitivement leurs armes nucléaires stationnées dans ce pays.

Cette motion a été proposée par le député Van Dijk du Parti socialiste (*Socialistische Partij*) et soutenue par plusieurs partis politiques : le Parti travailliste PvdA (*Partij van de Arbeid* ; Parti du travail), le parti de centre-gauche *Democraten 66* (libéraux-sociaux), le ChristenUnie CU (l'Union chrétienne), la Gauche verte (GroenLinks) et le Parti pour les animaux (*Partij voor de Dieren*). Diederik Samsom chef du parti PvdA et Halbe Zijlstra chef du groupe parlementaire du parti libéral VVD (*Volkspartij voor vrijheid en democratie* ; parti populaire pour la liberté et la démocratie) ont souhaité préciser que la motion adoptée est distincte du rôle de l'Otan dans les questions nucléaires. C'est bien la fin du rôle de ce pays disposant d'une capacité nucléaire qui est souhaitée être arrêtée et non la fin du concept de dissuasion nucléaire au sein de l'Alliance atlantique.

Il faut rappeler que 389 parlementaires européens, soit plus de la moitié des 766 membres du Parlement, ont signé à une écrasante majorité la déclaration écrite sur « un soutien au plan d'action Global Zéro pour une élimination progressive et contrôlée des armes nucléaires dans le monde » qui appelle les États-Unis à retirer d'Europe ses armes nucléaires tactiques.

MOTION DISPONIBLE SUR :

<http://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/detail.jsp?id=2013Z21382&did=2013D44093>

DÉCLARATION ÉCRITE :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=WDECL&reference=P7-DCL-2012-0026&language=FR&format=PDF>

La Croix-Rouge investit le désarmement nucléaire

Le Conseil des délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a adopté le 17 novembre 2013 une résolution* « *Vers l'élimination des armes nucléaires — Plan d'action quadriennal* ». Cette résolution vient marquer la volonté de ce mouvement d'engager un combat contre les armes nucléaires. En effet, elle appelle de façon urgente tous les gouvernements « *à prendre des mesures concrètes en vue de négocier un accord international juridiquement contraignant pour interdire l'emploi des armes nucléaires et parvenir à leur élimination totale — sur la base des obligations internationales et des engagements existants — et mener à terme sans tarder et avec détermination ces négociations* ».

Une des grandes avancées de cette résolution est qu'elle comporte un **Plan d'action** pour les quatre prochaines années, qui invite toute les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à prendre des initiatives sur le plan national, régional et international, telles que :

- communiquer ce texte aux parlementaires, représentants du gouvernement ;
- organiser des réunions multilatérales traitant des conséquences humanitaires des armes nucléaires et de la question du désarmement nucléaire.

Les Croix-Rouge australienne, autrichienne ou encore norvégienne ont débuté différentes campagnes de sensibilisation (publications, colloques) auprès de leur gouvernement. Et, une première, la Croix-Rouge française interviendra lors du colloque « *L'Impact humanitaires des armes nucléaires* » au Palais du Luxembourg le 20 janvier.

*RÉSOLUTION DISPONIBLE SUR :

<http://www.icrc.org/fre/assets/files/red-cross-crescent-movement/council-delegates-2013/cod13-r1-nuclear-weapons-adopted-fre.pdf>

La dissuasion française en bref...

Le M51 n'a toujours pas encore été tiré !

Le 5 mai 2013, le SNLE-NG *Le Vigilant* a réalisé le tir d'un missile M51, mais il s'est autodétruit après une petite minute de vol. Ce tir de validation devait permettre de valider le couple *Vigilant*/M51 et permettre ainsi son retour opérationnel au sein de la Fost. Cet échec, qui reste à ce jour inexplicable, a de nombreuses conséquences directes en terme de coût financier (qui se décompose entre les recherches réalisées pour retrouver l'épave du missile, les recherches techniques sur les causes de la défaillance, le « rétrofite » ou tout au moins le contrôle de tous les missiles M51 construits à ce jour pour s'assurer de leur fiabilité, le retrait du *Vigilant* sur une période supplémentaire...) et de crédibilité, l'attente de tir induisant immanquablement un problème important, donc cela vient entâcher la symbolique de la certitude du fonctionnement de la dissuasion.

Les SNA à Brest

Le ministère de la Défense vient de lancer un appel d'offre pour l'adaptation du port de Brest à l'entretien courant des sous-marins nucléaires d'attaque. Il faudra que tout cela soit prêt pour la période 2016-2017, quand le premier des SNA, *Le Suffren*, procédera à ses premiers essais. Ces installations ne devraient permettre que les entretiens classiques et non les Iper — indisponibilité périodique pour entretien et réparation — qui se traduisent par des périodes de 15 mois de grands travaux.

Déclaration sur une nouvelle approche de la sécurité euro-atlantique

À la veille du sommet européen des 18 et 19 décembre sur la défense, un appel « *pour une nouvelle approche de la sécurité euro-atlantique* » a été publié par le réseau européen « European Leadership Network (ELN) dont l'objectif est d'aider à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires. Un appel signé par 70 personnalités politiques et militaires émanant de 18 États européens — parmi lesquelles pour la France, Paul Quilès, le général Bernard Norlain, mais aussi le député Pierre Lellouche (UMP).

Extrait du contexte

« *La région euro-atlantique, qui comprend les États-Unis, tous les pays d'Europe et la Russie, compte plus de 95 % de toutes les armes nucléaires présentes dans le monde, quatre des cinq États qui possèdent officiellement l'arme nucléaire en vertu du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), et neuf des quatorze États du monde stockant des armes nucléaires sur leur territoire (à savoir les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie, la Belgique et les Pays-Bas). [...] Nos publics en payent le prix. Nos peuples sont en train d'en payer le prix. Non seulement les risques pour leur sécurité augmentent, mais la situation actuelle accroît les coûts de la défense et soustrait des ressources aux budgets nécessaires pour répondre aux priorités nationales et aux défis urgents de sécurité.* »

Priorités pratiques

À propos des armes nucléaires, l'appel formule plusieurs recommandations que nous reprenons ci-dessous :

« • *Prendre des mesures pratiques à l'intention des dirigeants afin de prolonger leur temps de décision et de préserver la stabilité en période de crise, en particulier pour ce qui concerne les forces nucléaires stratégiques des États-Unis et de la Russie. Même en vertu du dernier traité de désarmement nucléaire, chaque pays conservera des milliers d'ogives nucléaires sur des centaines de missiles balistiques prêts à un lancement instantané et capables d'atteindre des cibles en moins de 30 minutes. Cette situation augmente les risques qu'une décision d'utiliser des missiles balistiques soit prise hâtivement à la suite d'une fausse alerte, ainsi que le risque de lancement accidentel ou non autorisé de missiles. Les États-Unis et la Russie devraient prendre des mesures dès maintenant et, en priorité, pour qu'un pourcentage important de leurs forces stratégiques ne soit plus en état d'alerte immédiate ;*

• *Réduire davantage les forces nucléaires stratégiques déployées aux États-Unis et en Russie ;*

• *Mettre en place des mesures de transparence, de sécurité et d'instauration de confiance réciproques sur la présence d'armes nucléaires tactiques en Europe, y compris une forte réduction du nombre de ces armes. [...] »*

TEXTE COMPLET ET LISTE DES SIGNATAIRES DISPONIBLE SUR :

<http://www.europeanleadershipnetwork.org/>

Questions écrites ou orales

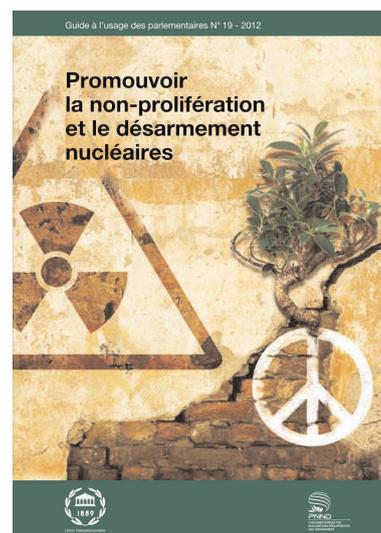
Les débats qui ont émergé pendant la Loi de programmation militaire ont montré une nette volonté de la part de nombreux parlementaires de divers groupes politiques (majorité et opposition) de disposer de plus d'informations. Les prochains mois peuvent donner lieu à de nombreuses questions :

- une conférence intergouvernementale au Mexique sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires se tiendra les 13 et 14 février. Quelle est la décision prise par la France sur sa participation ou non participation ?
- la France s'est engagée — en signant le Document final du Traité de non-prolifération nucléaire (2010) dans sa mesure n° 5 — à accélérer les progrès concrets sur les mesures tendant au désarmement nucléaire et à faire un rapport en 2014 au Comité préparatoire sur ces mesures (post 2010). Quelles mesures la France va-t-elle présenter dans ce rapport devant les Nations Unies lors de la conférence du TNP en avril ?

Mars 2014, soutenir une résolution à l'Union interparlementaire

Cette organisation internationale, que l'on nomme parfois le « Parlement mondial », travaille activement sur les sujets du désarmement et de la non prolifération nucléaire. L'UIP ne représente donc pas des groupes politiques, mais bien les Parlements des États. De fait, les résolutions et déclarations adoptées ont une portée politique importante. Depuis 2009, le désarmement et la non prolifération nucléaires sont devenus des sujets prioritaires, de nombreux événements ayant eu lieu (conférences, débats, publications), résolution (soutenue par des parlementaires français en 2009) et déclaration (co-signée par le président de l'Assemblée nationale en 2010) ayant été prises sur ces sujets. La 130^e session (Genève, mars 2014) sera l'occasion d'une nouvelle séance de débats et d'un vote sur une résolution intitulée « *La contribution des Parlements à la mise en place d'un monde exempt d'armes nucléaires* ». Cette résolution vise à renforcer la dynamique politique, à étudier des moyens d'engager de nouvelles initiatives parlementaires et à aider les Parlements à apporter une contribution utile aux efforts mondiaux visant à promouvoir le désarmement nucléaire.

PROPOSITION. Les parlementaires, membres du groupe français de l'UIP peuvent, d'une part, indiquer leur volonté de soutien à ce texte et, d'autre part, s'ils participent à cette session indiquer par une prise de parole leur soutien et leur vote positif à ce texte.



Guide à l'usage des parlementaires pour promouvoir la non-prolifération et le désarmement nucléaires

Réalisé par l'Union inter-parlementaire (UIP) et le PNND, ce guide contient des éléments de compréhension sur ces problématiques, des exemples de la pratique des parlementaires des États qui disposent d'armes nucléaires (comme la France), de leurs alliés, des États n'ayant pas d'armes nucléaires et enfin des recommandations pour de futures actions. Ce guide est une grande avancée en terme de connaissance de ce sujet pour tous les parlementaires. Il est disponible en anglais, français et espagnol.

IL EST DISPONIBLE SUR :

<http://www.ipu.org/french/handbks.htm#nnp>



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan,

Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment des conférences, des newsletters, des séminaires et des contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé à Lyon en 1984.

Les activités de recherche de l'Observatoire des armements se sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des rapports. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND, jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41

PLUS D'INFORMATIONS SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03